

# Le devoir des parents catholiques

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **80 (1951)**

Heft 8

PDF erstellt am: **21.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les verbes suivants : Discréditer un ami. Hésiter en tout et partout. Inviter des voisins. Débitier des sottises. Citer un nom.

**Exercice 7.** — Donner le SENS des expressions suivantes :

Vivre en ermite (isolé du monde), en parasite (en fainéant). Rentrer à son gîte (au domicile). Méditer une évasion (projeter, combiner). Agiter le peuple (exciter). Délimiter des frontières (fixer). Les marmites du jardin des glaciers (creux causés par l'érosion). Militer en faveur de l'Eglise (lutter, combattre). Cette industrie périclité (décline). Déshériter un fils (priver d'héritage). Faire la chattemite (faire le bon pour mieux tromper ensuite).

M. DUCARROZ.

## Le devoir des parents catholiques

*A l'issue de l'Assemblée plénière des 3 et 4 avril 1951, l'Episcopat français a fait une importante déclaration concernant l'Ecole catholique dont nous nous plaçons à relever le passage suivant :*

A quelles obligations les catholiques sont-ils soumis touchant l'éducation de leurs enfants ? Ces obligations ne découlent pas seulement de la loi positive, mais d'abord des exigences de la foi chrétienne. Les prescriptions juridiques ne font que préciser un devoir de conscience, défini par l'enseignement du Christ lui-même dans l'Evangile.

Le christianisme ne se réduit pas en effet à un ensemble de pratiques, ni même à un enseignement qui se situerait à l'extérieur du reste de la vie. Il est essentiellement lumière et vie. Le chrétien qui réalise pleinement sa foi doit vouloir normalement, pour ses enfants comme pour lui-même, que cette lumière et cette vie pénètrent toutes ses activités. Il doit vouloir que concourent à la réalisation de cet idéal l'instruction et l'éducation qui sont assurément distinctes, mais plus certainement encore inséparables à ce point de vue. Comme le disait Pie XI : « Il est nécessaire que tout l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école, personnel, programmes et livres, en tout genre de disciplines, soient régis par un esprit vraiment chrétien. » Dans l'allocution qu'il adressait hier aux universitaires français, Pie XII disait lui-même que l'Eglise veut « . . . instruire les parents chrétiens du devoir primordial de donner à leurs enfants une éducation dont l'élément religieux, doctrinal et moral, ne soit pas disjoint de l'instruction purement humaine, mais la pénètre au contraire intimement ».

Tel est le solide fondement doctrinal sur lequel repose l'enseignement libre catholique. Il n'y a pour un chrétien d'école pleinement satisfaisante que l'école chrétienne. Le devoir que fait l'Eglise aux parents catholiques de lui confier leurs enfants apparaît ainsi dans la logique même de la foi.

C'est pourquoi nous voulons adresser ici notre hommage à tant de familles chrétiennes de toutes conditions, à tant de maîtres qui, en dépit des difficultés souvent si douloureuses, ont manifesté depuis de longues années, à l'égard de nos écoles, une fidélité dont nous osons dire qu'elle fut véritablement admirable, et qu'elle est glorieuse pour la France.

C'est pourquoi nous devons dire aussi l'impossibilité où nous sommes d'admettre d'aucune manière que puisse légitimement être mise en doute la nécessité de l'école chrétienne.